

**AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA VILLE DE SHAWINIGAN**

À Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) :

Josette Allard-Gignac
Guy Arseneault
Jacinthe Campagna
Lucie De Bons

Nancy Déziel
Louis-Jean Garceau
Christian Hould
Jean-Yves Tremblay

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan est convoquée par monsieur le maire Michel Angers, pour être tenue au lieu ordinaire de ses séances, **le lundi 16 décembre 2024 à 17 h** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Moment de recueillement
2. Déclaration d'ouverture par le maire suppléant
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dérogation mineure - 2282-2286, avenue Saint-Marc

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur le nombre de cases de stationnement lors du changement d'usage du local commercial du rez-de-chaussée en logement et de l'immeuble en habitation trifamiliale ainsi que sur l'aire d'agrément extérieure.

5. Dérogation mineure - 7569, chemin du Lac-Mondor

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur la marge avant minimale pour une habitation unifamiliale isolée.

6. Dérogation mineure - 1402-1416, rue Frigon

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur le pourcentage de cases de stationnement pour de petits véhicules et l'aire de stationnement pour une habitation de 6 logements.

7. Dérogation mineure - 240, rue du Planeur

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur la largeur d'un ponceau.

8. Dérogation mineure - 343-353, 5e rue de la Pointe

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur le nombre de cases de stationnement lors d'un changement d'usage et sur l'aire d'agrément extérieure pour une habitation multifamiliale de 8 logements.

9. Dérogation mineure - 522-550, 5e rue de la Pointe

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur l'installation d'une enseigne sur la façade d'un bâtiment principal.

10. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 3103-3286, boulevard Royal

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale portant sur la construction d'un bâtiment commercial et le réaménagement du stationnement.

11. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 3103-3286, boulevard Royal

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale portant sur l'ajout de deux enseignes.

12. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 961, avenue des Cèdres

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale portant sur le remplacement du revêtement extérieur en façade.

13. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 351-363, 3e Rue

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale portant sur le remplacement de fenêtres.

14. Adoption - projet de règlement SH-550.93 - modification au règlement de zonage SH-550

Objet : adopter le projet de règlement SH-550.93 modifiant le Règlement de zonage SH-550 dans le but :

- 1) d'autoriser la construction d'habitations trifamiliales sur un lot situé dans la zone H-9520, avenue du Tour-du-Lac;
- 2) d'agrandir la zone H-9516 à même une partie de la zone H-9520, avenue du Tour-du-Lac;
- 3) d'agrandir la zone H-9520 (comprenant une zone de réserve) à même une partie de la zone H-9516, rue du Village;
- 4) d'agrandir la zone H-9520 (comprenant une zone de réserve) à même une partie de la zone H-9521, rue Dostaler et rue Jean-Guy-Cardinal.
- 5) d'apporter des corrections à la grille des spécifications applicable à la zone H-9520.

15. Adoption - projet de règlement SH-550.94 - modification au règlement de zonage SH-550

Objet : adopter le projet de règlement SH-550.94 modifiant le Règlement de zonage SH-550 dans le but :

- 1) d'autoriser l'usage habitation unifamiliale isolée sur un lot situé dans la zone I-1219, avenue de la Montagne;
- 2) d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 24 logements (4 étages) sur un lot situé dans la zone C-1516, boulevard des Hêtres;
- 3) d'autoriser l'usage centre d'entraide et de ressources communautaires sur un lot situé dans la zone C-2535, boulevard des Hêtres;
- 4) d'autoriser l'usage centre d'entraide et de ressources communautaires sur un lot situé dans la zone H-3137, avenue du Capitaine-Veilleux.

16. Adoption - résolution PPCMOI 165-05-2024 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lot 3 925 826 du cadastre du Québec - chemin de Turcotte

Objet : adopter la résolution du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin d'autoriser l'implantation d'une entreprise de service d'excavation et de déneigement dans la zone industrielle I-9737.

17. Adoption - règlement SH-1.112 - garde et contrôle des animaux et tarifs

Objet : adopter le Règlement SH-1.112 modifiant le règlement général de la Ville en regard de la garde et du contrôle des animaux et les tarifs.

18. Adoption - règlement SH-1.113 - circulation et tarifs

Objet : adopter le Règlement SH-1.113 modifiant le règlement général de la Ville en regard de la circulation et les tarifs.

19. Adoption - règlement SH-749 - taxes et compensations 2025

Objet : adopter le Règlement SH-749 ayant pour objet d'établir les taux de taxes et compensations qui seront en vigueur pour l'année 2025.

20. Adoption - règlement SH-750 - emprunt 2 000 000 \$ - installation de compteurs d'eau

Objet : adopter le Règlement SH-750 décrétant un emprunt et une dépense de 2 000 000 \$ pour l'installation des compteurs d'eau dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

21. Signature – entente de services - SPA Mauricie

Objet : autoriser la signature de l'entente de services à intervenir avec la SPA Mauricie.

22. Période de questions

23. Levée de la séance

Donné à Shawinigan, ce 13 décembre 2024


Me Steve St-Arnaud
Greffier adjoint